



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

Commission régionale du patrimoine géologique CRPG d'Île-de-France

DRIEE d'Île-de-France, Paris

Synthèse annuelle 2016

Sommaire

Table des matières

Mot du président.....	3
Présentation générale.....	4
Création et rôles de la CRPG.....	4
Composition de la CRPG.....	4
Calendrier des séances 2016.....	5
Activités 2016 de la CRPG d'Île-de-France.....	6
Actions de la CRPG sur des dossiers d'envergure.....	6
Veille de la CRPG sur des sujets d'actualité.....	10
Annexes.....	11
Annexe 1 : Ordres du jour des réunions 2016 de la CRPG.....	11
Annexe 2 : Liste des sites d'intérêt géologique dont les fiches ont été validées pour inscription à l'INPG.....	12
Annexe 3 : Avis sur la liste des sites d'intérêt géologique des Yvelines et APPG correspondants.....	14
Annexe 4 : Motion du CSRPN portant sur le classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle.....	17

Mot du président

L'année 2016, troisième année de fonctionnement de la Commission régionale du patrimoine géologique d'Île-de-France (CRPG), a vu la poursuite de l'inventaire du patrimoine géologique francilien par la rédaction de nouvelles fiches. La validation de ces fiches a été effectuée à l'occasion des sept réunions de la CRPG puis en séance plénière du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). En parallèle, le pré-inventaire qui recense de façon la plus vaste possible les sites décrits dans la littérature, a été largement complété suite aux informations recueillies par les membres de la CRPG, aux revues bibliographiques et aux visites de terrain.

A cette principale mission, s'ajoutent des actions relevant du nouveau contexte réglementaire qui permet depuis décembre 2015, l'élaboration d'un dossier de demande d'instruction d'un arrêté de protection de géotope. Cette action, menée pour la première fois sur le territoire national, porte sur le département des Yvelines. La constitution et l'instruction du dossier sont assurées par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) Île-de-France. La procédure administrative devrait s'achever en fin d'année 2017.

Dans un contexte régional où la pression foncière et les grands projets d'aménagement menacent au quotidien le patrimoine naturel, en particulier géologique, la CRPG tente de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux patrimoniaux et aux risques de destruction d'une richesse naturelle pouvant être souvent valorisée pour le plus grand bénéfice de la population francilienne. Trop souvent encore, le patrimoine naturel est perçu comme un obstacle au développement et à la croissance, générant des coûts financiers, alors que cela représente un bien commun qui peut créer de la valeur. Il est pourtant prouvé par les actions menées dans les réserves naturelles que le patrimoine géologique peut être un vecteur économique et un levier de la médiation sociale et culturelle auprès des populations locales.

De plus, la reconnaissance et l'évaluation de sites patrimoniaux lors des missions de l'inventaire permet d'alerter la communauté scientifique sur l'opportunité d'accès à des affleurements souvent éphémères et sur l'intérêt d'objets géologiques reconnus, ce qui peut aboutir à l'élaboration de projets de recherche, à enjeux internationaux.

Les membres de la CRPG se sont largement investis dans la mission d'inventaire et dans les démarches de protection et de valorisation engagées en 2016, qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

Ces actions ne pourraient se faire sans l'appui indéfectible de la DRIEE et du Conseil régional d'Île-de-France. Ces deux instances, en finançant à part égale la thèse en cours d'Elise Auberger effectuée conjointement au Muséum national d'Histoire naturelle et à l'université Paris 6, ont marqué avec force leur engagement et accordé leur confiance à la CRPG qui leur est grandement redevable.

2017 sera la dernière année avant le renouvellement des membres de la CRPG en 2018. Un des efforts de la CRPG portera sur la communication des résultats acquis en quatre ans. La découverte et l'appropriation du patrimoine géologique par la population locale sous diverses formes de valorisation sont les meilleurs garants d'une certaine pérennité des sites, en prolongement des protections juridiques et réglementaires nécessaires.

Jean-Pierre GÉLY

Présentation générale

Création et rôles de la CRPG

La Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) a été créée par le Conseil supérieur régional du patrimoine naturel (CSRPN) en sa séance du 30 janvier 2014. Regroupant des experts de la géologie régionale et présidée par un Coordinateur scientifique régional (CSR) membre géologue du CSRPN (actuellement, Jean-Pierre GÉLY), la CRPG est une instance consultative chargée d'assister le CSRPN dans sa mission d'inventaire des richesses géologiques, paléontologiques et minéralogiques, en vue de leur protection.

Depuis 2014, la CRPG agit plus particulièrement à deux niveaux :

- elle pilote la réalisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique, et doit à ce titre :
 - identifier les sites d'intérêt géologique d'Île-de-France (en s'appuyant sur des inventaires locaux antérieurs, sur la bibliographie, sur les dires d'experts, etc.) ;
 - proposer une liste de sites qui méritent une description détaillée, puis hiérarchiser et identifier les sites à traiter en priorité ;
 - examiner les projets de protection de sites géologiques, notamment ceux que le travail d'inventaire suscite, et préparer les avis subséquents du CSRPN ;
- elle exerce une veille régionale pour se tenir informée des projets d'aménagement pouvant avoir un impact sur le patrimoine géologique, ou constituer une opportunité dans le cadre de la stratégie régionale de préservation de ce patrimoine.

Composition de la CRPG

La composition actuelle de la CRPG a été fixée par l'arrêté préfectoral n° 2014027-0002. La Commission compte actuellement 13 membres :

Nom	Spécialité	Fonctions/qualités
Olivier AGUERRE-CHARIOL	Stratigraphie, géologie régionale	Secrétaire de l'AESSFG ¹
Gérard ARNAL	Pédologie	Président d'honneur du CSRPN, retraité du CBNBP/MNHN ²
Françoise BERGERAT	Tectonique	Directeur de recherche au CNRS ³
Gabriel CARLIER	Pétrologie des roches magmatiques et métamorphiques	Membre de l'AFL ⁴ et des Naturalistes parisiens
Bernard CAUCHETIER	Géologie	Retraité de l'IAURIF ⁵
Cyril GAGNAISON	Stratigraphie, sédimentologie, hydrogéologie	Enseignant-chercheur à l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais
Jean-Pierre GÉLY	Stratigraphie, sédimentologie,	Membre géologue du CSRPN, CSR, président honoraire de l'AGBP ⁶

¹ Association pour l'étude et la sauvegarde du site fossilifère du Guépelle

² Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle

³ Centre national de la recherche scientifique

⁴ Association française de lichénologie

⁵ Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France

⁶ Association des géologues du Bassin parisien

	hydrogéologie	
Laurence LE CALLONNEC	Sédimentologie, géochimie des carbonates	Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris)
Didier MERLE	Paléontologie	Enseignant-chercheur au MNHN
Grégoire MÉTAIS	Paléontologie des vertébrés	Chargé de recherche au CNRS, membre de l'APF ⁷ et de la SGF ⁸
Daniel OBERT	Tectonique, stratigraphie, géotechnique	Membre de la SGF et de l'AGBP, retraité de l'Éducation nationale
Jean-Claude PLAZIAT	Géologie	Maître de conférences honoraire à l'Université de Paris-Sud Orsay
Yannick VAUTIER	Géologie des bassins sédimentaires	Enseignant-chercheur à l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, membre de l'AGBP

Ont également participé aux séances de la CRPG :

- Alexis RAFA, chef du pôle Géologie et éolien à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) Île-de-France, et Sarah GARCIA, chargée de mission Géologie, carrières et urbanisme à la DRIEE Île-de-France, en tant que représentants de l'État ;
- Nadia VARGAS, chargée de mission Biodiversité au Conseil régional d'Île-de-France, en tant que représentante du Conseil régional d'Île-de-France ;
- Élise AUBERGER, doctorante chargée de la réalisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique.

Calendrier des séances 2016

Les séances de travail se sont tenues alternativement à la DRIEE d'Île-de-France (rue Crillon, Paris 4^e), et au Conseil régional d'Île-de-France (rue Barbet-de-Jouy, Paris 7^e, ou place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, Paris 14^e).

Date	Nature	Lieu
Mardi 26 janvier 2016	séance de travail ordinaire	Conseil régional Île-de-France
23/03/16	Visite de site	Auvers-sur-Oise
Mercredi 23 mars 2016	séance de travail ordinaire	DRIEE Paris
Lundi 23 mai 2016	séance de travail ordinaire	Conseil régional Île-de-France
Lundi 4 juillet 2016	séance de travail ordinaire	DRIEE Paris
Lundi 19 septembre 2016	séance de travail ordinaire	Conseil régional Île-de-France
Lundi 14 novembre 2016	séance de travail ordinaire	DRIEE Paris

Les ordres du jour des séances de travail figurent en annexe 1.

⁷ Association paléontologique de France

⁸ Société géologique de France

Activités 2016 de la CRPG d'Île-de-France

Actions de la CRPG sur des dossiers d'envergure

Validation des fiches rédigées de l'Inventaire national du patrimoine géologique

Depuis 2014, la CRPG pilote la réalisation de la partie régionale de l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG). Pour ce faire, elle s'est adjoint le concours d'Élise AUBERGER, doctorante au MNHN. Dans le cadre de sa thèse, intitulée *Le patrimoine géologique francilien : méthodologie de protection, de valorisation et comparaison avec d'autres métropoles européennes*, Élise AUBERGER travaille au recensement des sites d'intérêt géologique d'Île-de-France, à leur hiérarchisation, à la validation des sites à vocation patrimoniale, et à l'élaboration pour chaque site d'une fiche comprenant leurs différentes caractéristiques (ces informations sont ensuite saisies dans le logiciel en ligne iGEOTOPE pour constituer l'INPG). Sur les 647 sites identifiés dans le cadre d'un pré-inventaire réalisé grâce à un important travail de bibliographie et de compilation de données, une centaine de sites a été retenue d'office pour une inscription dans l'INPG, environ 300 sites doivent encore être étudiés, et 226 sites ont été écartés pour diverses raisons (doublons, faible intérêt patrimonial, accès non autorisé, mauvais état de conservation ou encore carrières comblées).

Lors de ses séances de janvier, mars, mai, septembre et novembre, la CRPG a ainsi été amenée à examiner 47 fiches ([annexe 2](#)), qui ont ensuite été soumises à l'avis du CSRPN pour validation finale en vue de leur inscription dans l'INPG.

Cartographie des sites géologiques d'Île-de-France

Dans le cadre de sa thèse, Élise AUBERGER poursuivait également l'objectif de dresser la cartographie des sites géologiques d'Île-de-France. Ce travail, qui s'est appuyé sur le pré-inventaire élaboré pour la réalisation de l'INPG, a été présenté à la CRPG lors de sa séance de juillet. La cartographie a permis à la CRPG de faire plusieurs constats, notamment : une faible concentration de sites en Seine-et-Marne – liée au faible potentiel du département en matière de patrimoine géologique ; une surreprésentation du Stampien – conséquence probable de la pression d'inventaire plus forte dans l'Essonne ; ou encore une faible proportion de sites inclus dans un périmètre protégé ou réglementé⁹.

Élise AUBERGER s'est par ailleurs attachée à comprendre la distribution spatiale des sites sur le territoire régional. Il apparaît notamment que l'effet de l'urbanisation a peu d'impact sur la concentration en sites géologiques, cette dernière étant davantage liée à l'intérêt scientifique porté à la géologie par les collectivités territoriales. Au-delà de la photographie qu'il offre de la richesse géologique du territoire francilien, cet exercice de cartographie doit permettre de déterminer, pour chacun des sites les plus importants, les acteurs déterminants pour la protection et la valorisation du patrimoine géologique et les éventuels relais à mobiliser sur le territoire.

Préparation de la liste des sites patrimoniaux des Yvelines et dossiers APPG : sites de Grignon et de la Ferme de l'Orme

Un décret, promulgué le 28 décembre 2015, donne la possibilité aux préfets de département de prendre des arrêtés de protection ciblés sur le patrimoine géologique, dits Arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG), sur le même modèle que les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB). Dans ce cadre, la CRPG a été sollicitée par la DRIEE pour dresser une liste par département des sites à protéger, l'inscription des sites sur

⁹ 14 sites en Réserves naturelles nationales (RNN), cinq en Réserves naturelles régionales (RNR), un en réserve biologique, et 181 dans des Parcs naturels régionaux (PNR).

la liste devant être motivée par un ou plusieurs critères de l'article R. 411-17-1 du Code de l'environnement (constituer une référence internationale ; présenter un intérêt scientifique, pédagogique ou historique ; comporter des objets géologiques rares). Ces listes, après validation par le CSRPN et la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNPS), puis signature par le préfet de département, vaudront protection des sites au titre de l'article R. 411-17-1 du Code de l'environnement. Cette protection constitue indirectement une servitude, via l'article R121-4 du Code de l'urbanisme, qui prévoit l'inscription et la préservation dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des « formations géologiques telles que les gisements de minéraux ou de fossiles, les stratotypes, les grottes ou les accidents géologiques remarquables ».

Compte tenu des menaces pesant sur le site géologique de Grignon (Yvelines), la CRPG a décidé de commencer ce travail par l'élaboration de la liste des sites patrimoniaux des Yvelines. Lors de sa séance de janvier, elle a dressé cette liste en s'appuyant sur l'inventaire régional du patrimoine géologique en cours d'élaboration. Ont été écartés les sites se trouvant dans une zone déjà protégée par un dispositif réglementaire et ceux dont la protection n'apparaissait pas urgente. La CRPG a ainsi proposé deux sites : le domaine de Grignon (à Thiverval-Grignon) et la Ferme de l'Orme (à Beynes) – tous deux inscrits dans la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP).

Le domaine de Grignon

L'intérêt géologique principal du site de Grignon est paléontologique (environ 1 200 espèces marines) ; il s'agit du gisement fossilifère le plus riche au monde connu pour cette période. L'intérêt secondaire est stratigraphique, les affleurements présents permettant de reconstituer une coupe complète du Lutétien moyen et supérieur. Le site présente également d'autres intérêts : scientifique, pédagogique, historique, international, etc. Le périmètre proposé pour la liste et l'APPG a été réduit par rapport à celui de l'INPG, de sorte à n'englober que les éléments majeurs : la Côte-aux-Buis et le flanc sud.

La Ferme de l'Orme

L'intérêt géologique principal du site est la paléontologie (environ 400 espèces de fossiles en bon état de conservation). L'intérêt secondaire est stratigraphique, les affleurements présents permettant de reconstituer une coupe du Lutétien moyen et supérieur, et complétant la coupe de Grignon (fossiles différents). Le site présente d'autres intérêts : scientifique, pédagogique et historique. Le périmètre indiqué dans l'INPG, qui couvre une superficie de 7,6 ha, est celui retenu pour la liste et l'APPG.

Le président de la CRPG a présenté la liste des sites d'intérêt géologique des Yvelines et les projets d'APPG correspondants au CSRPN lors de sa séance du 24 novembre ; le CSRPN a rendu à l'unanimité un avis très favorable ([annexe 3](#)).

Suivi du projet du Grand Paris Express et élaboration d'une stratégie de préservation du patrimoine géologique

Dans le cadre de ses travaux, la CRPG avait en 2014 identifié le projet du réseau de transport du Grand Paris Express, piloté par la Société du Grand Paris (SGP), comme étant susceptible de révéler des richesses géologiques présentant un grand intérêt pour l'élaboration de l'INPG, l'enjeu étant également la préservation du patrimoine existant, déjà connu ou découvert à l'occasion des travaux. Après une première rencontre avec la SGP, en septembre 2014, la Commission avait précisé ses attentes dans un mémorandum adressé à la SGP en octobre 2014 : la CRPG demandait à avoir la possibilité de détecter le patrimoine géologique au travers des carottages existants, à être associée aux travaux pendant le chantier sur une zone préalable ciblée ou à l'occasion d'une découverte fortuite, et à ce qu'une préservation du patrimoine mis au jour puisse être organisée. En juillet 2015, un second mémorandum avait été rédigé et envoyé à la SGP, dans lequel la CRPG précisait, en termes organisationnels, les

moyens pouvant être mis en œuvre afin d'assurer la détection, la préservation et la valorisation du patrimoine géologique francilien découvert lors du creusement des gares souterraines. En 2015, la SGP a montré un certain intérêt pour les problématiques sur lesquelles la CRPG l'avait alertée, et a sollicité cette dernière pour obtenir notamment des indications sur les niveaux géologiques auxquels elle devait être particulièrement vigilante.

En 2016, la CRPG a fait bénéficier la SGP de son expertise et de ses données (coupe géologique, cartes paléogéographiques, photographies, etc.) pour la mise en œuvre de l'exposition dédiée à la conception du Grand Paris Express – la CRPG a regretté de n'être pas conviée par la SGP au vernissage de l'exposition en mars. Une délégation de la Commission a par ailleurs rencontré les cabinets d'architectes chargés de la conception des bâtiments de trois gares en vue de les orienter dans la prise en compte, dans leur projet architectural, de la thématique géologique. Depuis, la CRPG a multiplié les demandes de contact et propositions de rencontre auprès de la SGP et des cabinets d'architecte, demandes restées sans réponse.

Suivi de l'exploitation de la carrière de Cormeilles-en-Parisis et élaboration d'une stratégie de préservation du patrimoine géologique

Dans le cadre de son travail sur l'INPG, la CRPG avait effectué en novembre 2014 une visite de la carrière à ciel ouvert de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), en compagnie de l'exploitant de la carrière (la société Placoplatre). La Commission avait alors pris connaissance des dossiers techniques et réglementaires d'exploitation et de remise en état du site après l'abandon de l'extraction à ciel ouvert prévu pour 2017, et constaté que les trois affleurements que l'exploitant proposait de conserver n'exposaient pas les niveaux ou les transitions géologiques de valeur patrimoniale. La carrière de Cormeilles-en-Parisis, qui rend accessible depuis plus d'un siècle un tiers des formations sédimentaires composant le sous-sol francilien, est un site majeur du patrimoine géologique européen. La succession stratigraphique, accessible sur une centaine de mètres de hauteur, présente en effet plusieurs niveaux géologiques à valeur patrimoniale de degré international (couches du Ludien et du Sannoisien, passage stratigraphique de l'Éocène à l'Oligocène, etc.). Dans une motion signée par le CSRPN, la CRPG avait alors demandé à l'exploitant de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour conserver *in situ* cette coupe essentielle, et de prendre des mesures de valorisation de ce patrimoine géologique majeur.

En 2016, sous l'impulsion de Laurence LE CALLONNEC, maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie et membre de la CRPG, un programme de recherche scientifique a été lancé dans la carrière, financé par l'Unité mixte de recherche (UMR) de l'Institut des sciences de la Terre de Paris (ISTeP), et favorablement accueilli par la société exploitante. Les travaux de recherche, qui ont débuté en septembre 2016, se déclinent en cinq axes : haute masse de gypse, origine du gypse, reconstitution de paléo-environnements, passage Éocène/Oligocène, intérêt patrimonial du site.

Suivi du projet de classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle

En 2016, la CRPG a proposé au CSRPN une motion concernant le projet de classement en RNR du site fossilifère du Guépelle, situé sur la commune de Saint-Witz (Val-d'Oise), site d'intérêt géologique d'envergure internationale. Dans cette motion, validée par le CSRPN lors de sa séance du 22 septembre 2016 (voir [annexe 4](#)), la CRPG incite les instances régionales à finaliser le classement du site du Guépelle en RNR, afin de renforcer la protection et la valorisation scientifique et pédagogique du site

Suivi de l'exploitation de la carrière d'Attainville et élaboration d'une stratégie de préservation du patrimoine géologique

Début 2016, Olivier AGUERRE, secrétaire de l'AESSFG et membre de la CRPG, a obtenu de l'exploitant de la carrière d'Attainville l'autorisation d'y mener un programme d'études. Le site d'Attainville présente en effet plusieurs éléments de grand intérêt, dont un contenu fossilifère dans les sables de Beauchamp. Au cours de l'année, les géologues de la CRPG ont suivi l'évolution des travaux dans la carrière, et y ont réalisé des photographies, des levées de coupe et des prélèvements.

Suivi du projet de création d'un espace naturel sensible sur le site de Saillancourt et étude de LaSalle Beauvais

Le site de Saillancourt, situé à Sagy (Val-d'Oise), a fait l'objet d'un mémoire de fin d'études de deux étudiants de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, lequel a été transmis à la CRPG. Ce mémoire donne l'histoire du site, les actions menées pour sa protection, une cartographie de la carrière et de ses environs, trois coupes détaillées des fronts de taille etc. Cette ancienne carrière présente trois faciès principaux du Lutétien moyen : des calcaires bioclastiques très riches en microfaune, des calcaires à miliolles, et des calcaires à cérithes, qui illustrent la fin du cycle sédimentaire dans la région. Ces travaux de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais ont permis d'étayer le projet de création sur le site d'un Espace naturel sensible (ENS) par le Conseil départemental du Val-d'Oise.

Participation à la 25^e Réunion des sciences de la Terre

Du 24 au 28 octobre 2016 s'est tenue à Caen la 25^e Réunion des sciences de la Terre, organisée par la SGF et le laboratoire M2C de l'université de Caen/Rouen. Élise AUBERGER, accompagnée de Didier MERLE, enseignant-chercheur au MNHN et membre de la CRPG, y a représenté le MNHN à l'occasion d'une présentation orale de sa thèse sur le patrimoine géologique francilien et l'utilité de l'INPG. Elle s'est en particulier appuyée sur le poster « Grignon (Lutétien, Bassin de Paris) » qu'elle avait élaboré avec le concours des membres de la CRPG.

Projet d'une journée de conférences sur le patrimoine géologique francilien en 2017

En 2016, la CRPG a travaillé sur son projet d'organisation d'une journée de conférences sur le patrimoine géologique francilien. La Commission souhaite que cette journée, qui se tiendra en octobre 2017 dans les locaux de la SGF, rassemble des professionnels de la géologie d'Île-de-France, des représentants d'associations ainsi que des scientifiques. L'événement doit permettre à ces différents acteurs de se rencontrer et de créer des liens, l'enjeu étant d'amorcer la dynamique qui permettrait d'élaborer une véritable stratégie régionale de conservation du patrimoine géologique francilien.

Veille de la CRPG sur des sujets d'actualité

Préparation d'un support de communication sur l'action de la CRPG

À l'instar du CSRPN, la CRPG souhaite se doter de supports de communication pour faire connaître son rôle, ses compétences et ses actions. La Commission a lancé ce travail d'élaboration en 2016, pour une publication d'une plaquette de communication programmée fin 2017.

Visite du site d'Auvers-sur-Oise

Au mois de mars 2016, plusieurs membres de la CRPG, accompagnés dans le cadre de son travail d'inventaire des sites géologiques d'Île-de-France par Élise AUBERGER, se sont rendus sur le site d'Auvers-sur-Oise. Cette ancienne carrière de sable appartient en partie au Conseil départemental du Val-d'Oise, qui l'a aménagée en 2016 pour accueillir du public et le sensibiliser au patrimoine géologique. Différentes infrastructures participent à cet objectif : un panneau présentant la géologie du site, une carte géologique du Vexin français, la coupe lithologique générale ; un site internet auquel le public accède via un *flash code* ; trois fenêtres ouvertes sur les faciès d'Auvers et de Beauchamp ; des bacs à roches etc.

Suivi d'un projet d'installation de panneaux pédagogiques aux Buttes-Chaumont

La CRPG a suivi l'installation à l'entrée des Buttes-Chaumont d'un panneau pédagogique sur la géologie et le gypse. En 2017, le site fêtera son 150^e anniversaire ; la CRPG envisage d'ores et déjà de s'inscrire dans les manifestations qui seront organisées à cette occasion, pour promouvoir le patrimoine géologique et l'histoire des sciences.

Collaboration avec Terre sauvage pour un numéro spécial sur la géologie de l'Île-de-France

En 2016, les membres de la CRPG ont été sollicités par l'AESSFG pour écrire un article sur la réserve du Guépelle, devant être publié dans un numéro spécial du magazine Terre sauvage consacré à la géologie de l'Île-de-France prévu à la fin du premier semestre 2017.

Participation au projet d'Observatoire des patrimoines @ Sorbonne Universités

L'Observatoire des patrimoines @ Sorbonne Universités (OPUS) a été créé au premier semestre 2016 pour promouvoir la notion de patrimoine à travers la mise en synergie de ses ressources scientifiques, pédagogiques et patrimoniales, et la mise en relation d'objets, spécialités, temporalités, approches et outils différents. Didier MERLE, enseignant-chercheur au MNHN et membre de la CRPG, a participé à ce projet, lequel a donné lieu à un colloque organisé les 17 et 18 octobre 2016.

Candidature au prochain renouvellement des membres des Commissions départementales de la nature, des paysages et des sites

La DRIEE a proposé les candidatures de plusieurs membres de la CRPG au renouvellement en 2016 des membres des Commissions départementales de la nature, des paysages et des sites (CDNPS). Les CDNPS incluent une formation « carrières » – des membres du CSRPN faisant par ailleurs déjà partie de la formation « protection de la nature ». La présence de géologues au sein de cette instance, chargée de prendre toutes les décisions concernant les carrières, permettra la prise en compte de la protection du patrimoine géologique comme une dimension à part entière du débat.

Annexes

Annexe 1 : Ordres du jour des réunions 2016 de la CRPG

Réunion 26 janvier 2016
Validation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2015 Préparation de la liste des sites patrimoniaux des Yvelines Présentation pour validation des fiches de l'inventaire rédigées Dossier du Grand Paris Express Autres dossiers en cours (Cormeilles-en-Parisis, Attainville, projet d'exposition et de colloque) Bilans 2015 et perspectives 2016
Réunion du 23 mars 2016
Validation du compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2016 Présentation pour validation des fiches de l'inventaire rédigées Dossiers en cours (liste des sites patrimoniaux des Yvelines, Grand Paris Express, Grignon, classement en RNR du Guépelle, projet d'exposition/conférence en 2017) Compte-rendu de la visite à Auvers-sur-Oise
Réunion du 23 mai 2016
Validation du compte-rendu de la réunion du 23 mars 2016 Présentation pour validation des fiches de l'inventaire rédigées Dossier Grignon Dossier Grand Paris Express Dossier Cormeilles-en-Parisis Dossier Attainville Projet d'exposition/conférence en 2017 Autres projets en cours Supports de communication en préparation
Réunion du 4 juillet 2016
Validation du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2016 Cartographie des sites géologiques d'Île-de-France Candidatures au renouvellement des membres des CDNPS Dossier Grignon Dossier Cormeilles-en-Parisis Dossier Attainville Dossier Saillancourt Autres dossiers en cours (projet d'exposition/conférence en 2017, Grand Paris Express) Points divers (Buttes-Chaumont, Ouverture du musée de site des Vaux-de-Cernay)
Réunion du 19 septembre 2016
Validation du compte-rendu de la réunion du 4 juillet 2016 Présentation pour validation des fiches de l'inventaire rédigées Projet Observatoire des Patrimoines @ Sorbonne Universités (OPUS) Nouveau référentiel géologique de la France du BRGM : proposition d'action de la CRPG Dossier Grignon

Dossier Cormeilles-en-Parisis
Carrière de Chapet : présentation, enjeux
Dossier Guépelle : proposition de motion au CSRPN

Réunion du 14 novembre 2016

Validation du compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2016
Retour de la 25^e Réunion des sciences de la Terre
Présentation pour validation des fiches de l'inventaire rédigées
Évolution du dossier d'APPG Yvelines
Déroulement du programme scientifique dans la carrière de Cormeilles-en-Parisis
Projet d'exposition/conférence en 2017
Fixation des dates de réunion de la CRPG pour l'année 2017
Points divers

Annexe 2 : Liste des sites d'intérêt géologique dont les fiches ont été validées pour inscription à l'INPG

Habitat troglodytique creusé dans le calcaire lutétien sous la Maison de Balzac à Paris
Les carrières de gypse ludien des Buttes-Chaumont et de la Butte Montmartre à Paris
Les carrières souterraines de calcaire lutétien des Catacombes de Paris
Les carrières souterraines de calcaire lutétien des Capucins à Paris
Les carrières souterraines de calcaire lutétien du Musée du vin à Paris
Anciennes carrières de calcaire lutétien du Val-de-Grâce et de la Maison de la géologie à Paris
Anciennes carrières de calcaire lutétien du Chemin de Port-Mahon à Paris
Puits artésiens de la place Paul Verlaine, du square Lamartine et du square de la Madone à Paris
Carrières de sables bartoniens à Étrépilly
Carrières de sables bartoniens à Germigny-sous-Coulombs
Carrière de sables bartoniens à Isles-les-Meldeuses
Carrière de calcaire lutétien au Rézel
Carrières de calcaire auversien à Lizy-sur-Ourcq
Carrière de calcaire lutétien de Vernelle à May-en-Multien
Affleurement de sables bartoniens à Caumont
Carrière de sables bartoniens à Vendrest
Carrière de calcaire danien à Montainville
Les anciennes carrières dans le Stampien entre Vaujouan et Pierrefitte
Carrière souterraine de calcaire lutétien du Fort d'Ivry-sur-Seine
Les sites du Lutétien dans l'enceinte du Parc de Grignon
Carrière lutétienne de la Ferme de l'Orme à Beynes
La carrière des Sablons dans le Stampien à Auvers-Saint-Georges
La carrière de Villemartin dans le Stampien à Morigny-Champigny
La sablière du Mississippi dans le Stampien à Morigny-Champigny
La carrière de Pierrefitte dans le Stampien à Saint-Hilaire
La carrière du Moulin des Cailles dans le Stampien à Méréville
La carrière du Bois de Lunézy dans le Stampien à Saulx-les-Chartreux
La carrière du Four blanc dans le Stampien à Chalo-Saint-Mars
La carrière de la Grouette des Buis dans le Stampien à Chalo-Saint-Mars
La carrière du Chemin d'Orgemont dans le Stampien à Itteville
La carrière de la Vallée aux Loups dans le Stampien à Ormoy-la-Rivière
La carrière de la Butte du Puits dans le Stampien à Villeneuve-sur-Auvers
La carrière du Coteau des Verts Galants dans le Stampien à Chauffour-lès-Étréchy
Les sables de Lozère du Néogène à Étampes

La carrière de sables dans le Stampien à Corbreuse
La dune fossile quaternaire à Corbreuse
La sablière du Tertre dans le Stampien à La Ferté-Alais
Les carrières souterraines de craie campanienne à Meudon
La carrière souterraine lutétienne à Ivry-sur-Seine
Les carrières de calcaire lutétien à Saillancourt
La carrière de sables bartoniens du Guépelle à Saint-Witz
Carrières de sables et de grès stampiens à Darvault et Nemours
Affleurements de conglomérats stampiens de Villiers-sous-Grez et Boissy-aux-Cailles
Affleurements de calcaire lacustre stampien à Darvault
Butte stampienne du Mont Échelé à Saint-Pierre-lès-Nemours
Les sites du Lutétien dans l'enceinte du parc de Grignon (Thiverval-Grignon)

Annexe 3 : Avis sur la liste des sites d'intérêt géologique des Yvelines et APPG correspondants



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Avis de la séance du 24 novembre 2016

Liste des sites d'intérêt géologique des Yvelines et projets d'Arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG) pour les sites de Beynes et de Grignon

La DRIEE rapporte le dossier relatif à la demande d'avis du CSRPN formulée par le préfet des Yvelines (article R. 411-17-2 du code de l'environnement).

Objectifs et motivations de l'opération : Depuis la fin de l'année 2015, deux nouveaux outils ont été créés pour la préservation du patrimoine géologique :

- la liste départementale des sites d'intérêt géologique (pour définir des mesures de protection générale) ;
- l'arrêté préfectoral de protection de géotope (APPG) (pour définir des mesures particulières à un site).

Un site est défini d'intérêt géologique s'il répond à au moins l'un des critères suivants :

- constituer une référence internationale ;
- présenter un intérêt scientifique, pédagogique ou historique ;
- comporter des objets géologiques rares.

La procédure suivie par la DRIEE, pour les deux outils, suit les étapes suivantes : une pré-concertation des propriétaires du site, une demande d'avis du CSRPN (à délivrer sous trois mois maximum), une consultation du public et une consultation de la commune et, si concernées, la chambre d'agriculture, l'ONF et le Centre régional de la propriété foncière (CRPF). La procédure aboutit par un avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS). A ce stade, le CSRPN est la première instance consultée, son avis accompagnera les autres consultations.

Dans un premier temps, la DRIEE a proposé de travailler sur les sites désignés dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP) réaffirmée lors de la conférence environnementale de 2016 : le site de la ferme de l'Orme à Beynes, et le site du domaine de Grignon (deux sites du Lutétien). La protection via la liste des sites comprend un projet d'arrêté préfectoral, qui détermine le périmètre du site et qui énonce les interdictions prévues à l'article L411-1 du code de l'environnement : *La destruction, l'altération ou la dégradation des sites d'intérêt géologique, notamment les cavités souterraines naturelles ou artificielles, ainsi que le prélèvement, la destruction ou la dégradation des fossiles, minéraux et concrétions présents sur ces sites.*

- Site de Grignon

L'intérêt géologique principal du site de Grignon est paléontologique (environ 1 200 espèces marines) ; il s'agit du gisement fossilifère connu le plus riche au monde pour cette période. L'intérêt secondaire est la stratigraphie, car les affleurements présents permettent de reconstituer une coupe complète du Lutétien moyen et supérieur. Le site présente également d'autres intérêts : scientifique, pédagogique, historique, international, etc.

Le périmètre retenu pour la liste et l'APPG a été réduit par rapport à celui de l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG) pour n'englober que les éléments majeurs : la Côte aux buis et le flanc sud qui représentent une superficie totale de 38,6 hectares. Les parcelles sont en zone Nb au PLU. Le versant sud abrite un manège d'équitation qui doit continuer à fonctionner.

Les mesures de l'APPG stipulent que :

– sont interdits dans le périmètre du site : le prélèvement de fossiles et des sédiments (sauf prélèvement à des fins scientifiques ou d'enseignement), toutes excavations supérieures à 1 m de profondeur (sauf travaux agricoles et sylvicoles, forages d'eau, etc.), la création de nouvelles voiries et de chemins, l'imperméabilisation des sols, la pratique du 4x4, etc.

– sont autorisées dans le périmètre du site : la circulation en dehors des chemins prévus à cet effet pour les propriétaires et leurs ayants droit et les services publics, les travaux d'aménagement pédagogique et d'ouverture au public, les activités agricoles dans les secteurs actuellement cultivés ou pâturés, les activités forestières dans les secteurs actuellement boisés, les opérations d'entretien des infrastructures d'accueil du public et les opérations visant la conservation des géotopes.

L'école AgroParisTech qui détient les terrains du domaine de Grignon est en cours de consultation pour définir les autorisations possibles de recherches pédologiques qu'elle mène conjointement avec l'INRA et de travaux sur les voiries existantes.

- Site de Beynes

Aujourd'hui, le site se trouve dans des zones cultivées. La fenêtre géologique principale est une ancienne carrière qui se situe sur une petite parcelle qui appartient au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) . Le Lutétien est présent toutefois dans l'ensemble du secteur.

Le périmètre indiqué dans l'INPG, qui couvre une superficie de 7,6 ha, est le même pour la liste et l'APPG. La zone sud n'est pas réglementée de la même manière que le reste du site pour répondre à la demande du propriétaire agricole qui souhaite conserver la possibilité d'y construire des bâtiments agricoles. En effet, dans la zone Sud, le Lutétien est protégé sous une épaisseur de quelques mètres de terrain, ainsi la réalisation d'aménagements agricoles n'est pas de nature à impacter (fondations notamment) le Lutétien ni à condamner définitivement son accessibilité.

L'intérêt géologique principal du site est la paléontologie (environ 400 espèces de fossiles, en bon état de conservation). L'intérêt secondaire est la stratigraphie : les affleurements présents permettent de reconstituer une coupe du Lutétien moyen et supérieur, et complètent la coupe de Grignon (fossiles différents). Le site présente d'autres intérêts : scientifique, pédagogique et historique.

Les mesures proposées sont sensiblement les mêmes que celles prévues pour le site de Grignon, mise à part la distinction faite entre les zones nord et sud du site de Beynes : dans le périmètre sud, le patrimoine n'étant pas affleurant, sont autorisés les travaux agricoles ou de service public (forages d'eau, fouilles à caractère scientifique) jusqu'à 4 m de profondeur.

Avis du CSRPN d'Ile-de France sur la Liste des sites d'intérêt géologique des Yvelines et sur les projets d'Arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG) pour les sites de Beynes et de Grignon

Adopté à l'unanimité

Sur proposition de la DRIEE

Séance du 24 novembre 2016

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis très positif à l'inscription, sur la liste départementale des sites d'intérêt géologique, des sites de Grignon et de Beynes et aux projets d'APPG qui les concernent.

Le CSRPN attire l'attention :

- sur l'absence de prise en compte de l'activité du manège d'équitation situé dans le flanc Sud du périmètre du site de Grignon, celui-ci n'apparaissant pas dans l'APPG ;
- sur la qualité des plans figurant dans les projets d'arrêtés préfectoraux qui mériterait d'être améliorée en particulier sur le contraste des couleurs ;
- sur la nécessité d'explicitier dans les APPG l'interdiction des constructions sur le patrimoine géologique, l'interdiction d'excavation et d'imperméabilisation étant insuffisante.

Le 26 janvier 2017

La Présidente du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Ile-de-France
Christine Rollard

Signé

Annexe 4 : Motion du CSRPN portant sur le classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Motion du 22 septembre 2016

Classement en réserve naturelle régionale du site
géologique du Guépelle

La commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) a été missionnée par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France (CSRPN) afin de réaliser l'inventaire du patrimoine géologique régional, d'instruire des dossiers techniques qui relèvent de cet inventaire et des sites géologiques remarquables de la région francilienne.

Motion du CSRPN d'Île-de-France portant sur le classement en réserve naturelle régionale du site géologique du Guépelle (commune de Saint-Witz, Val-d'Oise)

Adoptée à l'unanimité
Sur proposition de la CRPG
Séance du 22 septembre 2016

Connu depuis 1810, le site fossilifère du Guépelle, exploité comme sablière sur la commune de Saint-Witz (Val-d'Oise), présente un intérêt géologique remarquable d'envergure internationale. Les sables du site appartiennent à l'étage géologique de référence (stratotype) de l'Auverisien, du nom de la commune d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), datant de 40 millions d'années.

Depuis les premières études scientifiques menées par G. Cuvier et A. Brongniart en 1825, ce site a livré plus de 600 espèces de mollusques marins (en comparaison aujourd'hui on compte de l'ordre de 350 mollusques sur l'ensemble de la façade atlantique de la France), ainsi qu'une faune de mammifères terrestres découverte dans les années 1960, de référence internationale. Ce gisement fossilifère renferme une paléobiodiversité marine exceptionnelle à l'échelle mondiale (*hotspot*), en parfait état de conservation. La coupe géologique présente des couches fossilifères contemporaines d'un réchauffement climatique mondial, court et rapide, connu sous le nom de *Maximum Eocene Climatic Optimum (MECO)*. Par ses

composantes d'une haute valeur scientifique, ce site présente donc un grand intérêt pour évaluer les futurs impacts climatiques sur la biodiversité marine. La recherche actuelle se concentre sur l'analyse à haute résolution (à maille très fine) de l'évolution de la paléobiodiversité en lien avec les variations climatiques durant l'Auverisien.

Après la fin de l'exploitation prévue en 2015, la sablière était vouée à une disparition par remblaiement. A partir de 2008, les pouvoirs publics ont été alertés de cette menace de disparition par l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde du Site Fossilifère du Guépelle, l'Association des Géologues du Bassin de Paris, la Société géologique de France, l'*International Union of Geological Sciences*, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Académie de Versailles, le Parc naturel régional de l'Oise-Pays de France, le Conseil scientifique territorial des réserves naturelles régionales. Aussi, le Conseil départemental du Val-d'Oise a établi une zone de préemption d'Espace Naturel Sensible dès 2010. Le Conseil départemental s'est rendu progressivement acquéreur des lieux à partir de 2012. En 2013, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) a publié un arrêté modificatif de remise en état par l'exploitant afin de maintenir l'accès aux affleurements d'intérêt géologique. La même année, la Région a consulté l'ensemble des acteurs du territoire afin de recueillir leur avis préalable à la procédure de classement en réserve naturelle régionale. Les préfets de région et de département, la commune de Saint-Witz et le CSRPN notamment se sont prononcés en faveur de ce classement. Récemment, la commune de Saint-Witz a modifié son Plan local d'urbanisme pour que le site soit inscrit en zone naturelle.

Le CSRPN confirme l'intérêt scientifique de rang international que présente le site du Guépelle. Celui-ci a été inscrit sur la liste de la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) Ile-de-France en 2010 et apparaît parmi les sites majeurs de l'inventaire du patrimoine géologique régional.

Par conséquent, le site appartenant au Conseil départemental du Val-d'Oise, le CSRPN en appelle aux instances régionales afin de renforcer dès à présent la protection et la valorisation scientifique et pédagogique du lieu pour les générations futures en finalisant son classement au titre d'une réserve naturelle régionale, qui seul peut garantir sa protection juridique forte et durable.

Le Président de la Commission régionale
du patrimoine géologique d'Ile-de-France,
Jean-Pierre Gély

La Présidente du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Ile-de-France
Christine Rollard

Signé

Signé

